



Collège : à quoi sert encore le brevet ?



Les élèves du collège Marcel Pagnol de l'academie de Montpellier passent la première partie écrite des épreuves du diplôme national du brevet à Montpellier SIPA

Sylvie Germain peut dormir plus sereinement : ce jeudi, le français ouvrira le bal des épreuves du diplôme national du brevet (DNB), et il y a peu de chances que les troisièmes soient invités à commenter son œuvre. Les mathématiques suivront l'après-midi. Le lendemain, l'histoire-géo-EMC (enseignement moral et civique) et les sciences – cette année, la technologie et la SVT ont été tirées au sort – seront livrées à la réflexion des élèves. Le rituel est rodé : dans mon collège, comme dans de nombreux établissements, deux brevets blancs ont été organisés.

Les candidats se pointeront 15 minutes avant les épreuves, chercheront leur nom étiqueté sur un pupitre, sortiront leur convocation, leur pièce d'identité et leur trousse, avant de venir balancer leur sac près de la porte d'entrée, formant un monticule qui finira inmanquablement par s'affaler. Les plus prévoyants auront un petit en-cas et une bouteille d'eau. « *Et n'oubliez pas vos crayons de couleur pour faire les croquis et les schémas !* » leur répète-t-on depuis des semaines. Des élèves galéreront à remplir les



entêtes des copies même si toutes les infos seront déjà écrites en lettres CAPITALES au tableau « *Ça veut dire quoi, session ?* » « *C'est l'année !* ». « *M'sieur, je trouve pas mon numéro de candidat* ». « *Il est sur ta convocation ou ton étiquette* ». « *M'sieur c'est quoi l'examen ou le concours ?* » « *C'est le concours d'entrée à Polytechnique* ». « *Ah OK, ça s'écrit comment ?* » « *Mais non je plaisante, c'est le DNB !* ».

À LIRE AUSSI : On a lu "La Puissance des ombres" : Sylvie Germain et le Mal

Même si, actuellement beaucoup d'élèves fanfaronnent un peu « *de toute façon avec le contrôle continu, je l'ai déjà* » ou au contraire relativisent « *de toute façon même si on ne l'a pas, on peut quand même aller au lycée* », il y aura une petite tension au moment de la distribution des sujets. « *9 h 03, vous pouvez composer, vous avez jusqu'à 11 h 03* ». Avec plus de 86 % d'admis en 2019 avant la pandémie, le diplôme national du brevet a la réputation d'être « *donné* », il est moins coté que son grand frère le bac. Coûteux, anachronique, inutile ?

Aux yeux de certains, il serait un reliquat inutile de la IIIe République. Aux yeux d'autres, il est trop cher : son organisation coûte officiellement plus de trois millions et demi d'euros, sans doute plus avec les coûts induits. Et ceux-là verraient d'un bon œil sa suppression, du moins de sa partie dite terminale. Cette dernière se compose d'un oral et de quatre examens écrits, fin juin. Ce taux de réussite s'explique surtout par l'importance accordée au contrôle continu et à l'oral.

À LIRE AUSSI : Conseil de classe : comment on est passé du "conseil-tribunal" au "conseil-brunch"

Le premier est noté sur 400. Depuis 2018, il prend en compte la maîtrise des compétences de l'année de troisième dans huit matières différentes. Un élève obtient dix points si son niveau de maîtrise est jugé insuffisant, quarante si satisfaisant et jusqu'à cinquante si « *très bon* ». Le second est noté sur cent et se déroule devant un jury composé des professeurs du collège invités à être bienveillants. Avec quatre cents points sur huit cents possibles, les élèves obtiennent leur diplôme. Aucun chiffre ne circule vraiment sur les résultats réels des seules épreuves terminales, mais gageons que les échecs seraient bien plus nombreux si on ne comptabilisait que les examens rédigés « *sur table* ». Coûteux (à relativiser tout de même au regard des 1,5 milliard d'euros que coûterait le bac selon différentes études), anachronique, inutile, car il n'empêche en rien le passage au lycée, n'en jetez plus ! À quoi sert-il encore ? La parole est à la défense.

Le premier diplôme

L'argent n'a pas d'odeur, c'est bien connu depuis Vespasien, mais il a un barème : 560 points pour une mention bien, 640 pour une mention très bien. En les obtenant au brevet, les élèves, qui peuvent prétendre à la bourse du lycée, touchent d'une centaine d'euros par trimestre (échelon 1) à un peu plus de trois cent (échelon 6) jusqu'à la terminale. En supprimant l'épreuve, on pourrait très bien imaginer une façon de la substituer et continuer à attribuer cette bourse au mérite, me diriez-vous. C'est certainement vrai, mais pour l'heure, l'argument fait mouche auprès des élèves potentiellement concernés. Encore faut-il que l'information soit connue, ce qui n'est pas forcément le cas.

D'autres ados, soucieux de leur orientation, mais pas forcément éligibles aux bourses, peuvent trouver une autre source de motivation. Il y a quelques années, un de mes anciens troisièmes souhaitait intégrer les métiers de la sécurité. Il visait à terme le concours de la police municipale. Ric-rac au niveau des notes, il pensait pouvoir se passer du DNB. Or, son obtention est obligatoire pour candidater à certains concours de la catégorie C de la fonction publique, dont ceux de la police municipale ou de surveillant pénitentiaire. Le lendemain, il faisait des petites fiches bristol pour réviser !



À LIRE AUSSI : De la difficulté d'enseigner quand il fait trop chaud

Là encore, la mise en place d'une équivalence qui attesterait de la maîtrise des compétences et des connaissances attendues en fin de collège serait possible. Mais elle enlèverait le côté formel, voire officiel du diplôme. Car, dans un pays attaché aux formalités comme le nôtre, là est la véritable valeur du DNB. Aussi dénigré soit-il, il reste un diplôme, le premier, et parfois le seul que l'on obtient. C'est un titre que l'on reçoit délivré par un jury et que l'on a passé dans les mêmes conditions que les autres élèves, il renforce le sentiment d'appartenance à une communauté nationale en quelque sorte. Les équivalences de diplômes sont tout autant reconnues, mais elles « récompensent » des parcours individuels, elles sont utiles, là où le brevet a une portée symbolique aussi. « *Le but n'est pas le but, c'est la voie* » comme diraient Lao-tseu et des millions de posts Instagram ou Facebook depuis.

L'avenir du collège unique

La citation vaut aussi pour le brevet. Car en le préparant, tous les élèves, peu importe la suite de leur parcours scolaire, apprennent à faire des fiches et des plannings de révisions, à gérer le stress et le temps lors de l'examen, à hiérarchiser des documents, à rédiger de façon plus formelle qu'à l'accoutumée. Bref, des savoir-faire nécessaires que l'on retrouvera plus tard pour préparer le bac, les concours de la fonction publique ou des écoles de l'enseignement supérieur.

Supprimer les épreuves terminales du brevet ne serait pas un scandale en soi. Dans sa longue histoire (son ancêtre le BEPC a été créé en 1947), il s'est déjà validé uniquement par contrôle continu – jusqu'en 1986 – mais en faisant cela, on abandonnerait aussi sa préparation. Le risque serait alors d'amplifier la différence entre des élèves futurs « bêtes à concours » préparés au lycée général, et les autres orientés très tôt vers le monde professionnel et moins bien outillés s'ils souhaitent plus tard changer de voie. La question du brevet est aussi celle, en filigrane, du collège unique, de son objectif et de son avenir.

